

INTRODUCTION

La reconduction du gouvernement du premier ministre L.S. Saint-Laurent au terme des élections générales du 10 août 1953 et le maintien de L.B. Pearson aux Affaires extérieures ont permis au ministère des Affaires extérieures et à ses maîtres politiques de continuer à travailler en étroite relation, comme ils le faisaient depuis quelques années. Cependant, tout en bénéficiant de la continuité au niveau politique, le ministère des Affaires extérieures a connu plusieurs changements au niveau des postes clés de son administration.

En juillet, M. Dana Wilgress, qui avait été nommé sous-secrétaire l'année précédente, a quitté ce poste pour devenir représentant permanent auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, à Paris. M. Hume Wrong, ambassadeur aux États-Unis, a été choisi pour le remplacer en tant que sous-secrétaire. M. Arnold Heeney lui a succédé comme ambassadeur à Washington. Comme il était souffrant au moment de sa nomination, M. Wrong n'a commencé à assumer ses fonctions que le 1^{er} novembre. Deux semaines plus tard, sa santé se détériorant, il démissionnait. Il devait décéder en janvier 1954. En son absence, c'est le sous-secrétaire adjoint Charles Ritchie qui a dirigé le Ministère à titre intérimaire. Autre changement, en octobre, M. John Holmes était nommé sous-secrétaire adjoint, en remplacement de M. Jules Léger, nommé ambassadeur au Mexique.

Le Moyen-Orient occupait une place importante dans les projets d'ouverture de nouvelles missions à l'étranger (Chapitre Premier). L'accréditation d'un ministre israélien au Canada et la nécessité pour le gouvernement de prendre position sur les problèmes israélo-arabes aux Nations Unies ont renforcé le souhait du Ministère de créer ses propres méthodes d'évaluation des événements dans la région.

La guerre de Corée a continué d'être l'une des grandes priorités du gouvernement (Chapitre II). Avant la conclusion de la convention d'armistice, le 27 juillet, les Affaires extérieures réfléchissaient aux incidences du conflit sur la sécurité collective. Un document du Ministère (document 53) faisait remarquer que, bien que l'on ait espéré que l'expérience renforcerait le principe d'une action collective par le biais des Nations Unies, on se montrait pessimiste quant aux résultats. Incapable d'influer sur le comportement des belligérants, le Canada concentrait surtout ses efforts diplomatiques sur les États-Unis, autour desquels les forces des Nations Unies s'étaient ralliées. Toutefois, Ottawa exerçait une influence limitée sur la politique américaine, d'où la conclusion que les États participant à une action collective devaient se mettre d'accord sur des mécanismes de consultation plus efficaces.

D'autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU présentaient un intérêt moins immédiat pour le Canada (Chapitre III). En conséquence, la délégation canadienne a joué un rôle plus secondaire que l'année précédente. Elle s'est manifestée, entre autres, à propos de la politique en matière de gestion du personnel et sur la question de la présence des troupes de la Chine nationaliste en Birmanie. Elle a aussi participé activement au débat sur le désarmement, le ministère de la Défense nationale ayant surmonté ses premières réticences à prendre part à la définition d'une politique canadienne en la matière. En avril, M. Dag Hammarskjöld était nommé secrétaire général, son prédécesseur, M. Trygve Lie, ayant démissionné. M. Pearson figurait parmi les favoris pour le poste, mais l'Union soviétique a opposé son veto à sa nomination (document 258).